

## Sortie Tresse dimanche 22 mars

Nous avons été accueillis à Tresses, ce dimanche matin 22 mars, par le soleil et nos deux guides locaux, Michel Harpillard et Jacques Michenet. accompagnés par Jean-François Larché, organisateur de cette sortie.

Tresses se situe dans l'entre-deux mers, une jolie périphrase qui désigne les terres élevées et vallonnées situées entre la Dordogne et la Garonne.

Michel Harpillard a été adjoint à la culture et il s'est beaucoup investi pour préserver le patrimoine historique de sa commune et en diffuser la connaissance auprès des habitants grâce à la pose de nombreux panneaux informatifs.

Le nom de Tresses vient de la formule latine « ad tres leca » qui veut dire à « trois lieux de »... Bordeaux ! C'est pourquoi le blason de Tresses comporte trois grappes de raisins :



L'église de Tresses a failli perdre son magnifique clocher fortifié en raison du zèle édificateur de l'archevêque de Bordeaux Donnet ( 1837-1882) qui voulait le remplacer par un clocher plus haut et élancé : elle a donc deux clochers bien différents !



Pour des informations détaillées sur cette église fort intéressante, voir le site you tube d'un habitant de Tresses, Jean-Paul Charrié : [Du passé au présent](#).

Nous sommes passés par la rue de la cure, appellation qui témoigne d'un ancien bâtiment à vocation social et d'accueil appartenant à l'église, à ne pas confondre avec le logement du curé, le presbytère . D'ailleurs, à Tresses, un ancien curé mort en 2024 a donné un bel exemple de cette vocation de secours de l'église en recueillant et élevant 14 enfants.

Michel, notre guide, s'est plu à employer les noms gascons : la « rouille » désignant un petit cours d'eau, la « coucoute » une maison à deux pans ainsi nommée par analogie avec la poule qui déploie ses deux ailes pour couvrir. Sur internet, on retrouve aussi l'appellation béarnaise de « glousse » ou « clouque » pour le même type de bâtiment.



En quittant le bourg, nous avons emprunté des chemins communaux bordés de chênes parfois majestueux et offrant un panorama bien agréable grâce au relief du terrain et à un paysage préservé.



Nous sommes passés par le parc Marès, ancienne propriété viticole, et dont l'inventaire de l'arboretum a été réalisé par Jean-François Larché en 2017 ce qui a permis d'attirer l'attention de la commune sur l'intérêt de ce lieu et de le conserver.

Il s'y trouve les vestiges d'une roue persane : système d'irrigation activé par un animal au contraire de la noria activé par un mécanisme.



Nous avons manqué de temps pour une visite naturaliste mais cela sera l'occasion de revenir ! Il est à noter que, grâce à une politique ambitieuse d'ouverture culturelle, les spectacles à Tresse sont gratuits car subventionnés par la CDC (Communauté de Communes). Nous avons rencontré plusieurs groupes de randonneurs et de joggeurs en cette matinée printanière : il fait bon vivre à Tresses ! Un grand merci à nos guides et à tous les participants pour leur bonne humeur !

